## FACTEURS, NOTEURS

ET

# COIDIIIOIS DI PROGRIIS SOCIIL 

PAR

JUSTIN DEVOT<br>Avocat et.Ancien Professeur à l'Ecole Nationale de Droit<br>a Port-au-Prince (Haïti),<br>Membre de la Société de Sociologie de Paris.

(Extrait de la Revue Internationale de Sociologie).

## PARIS

V. GIARD \& E. BRIÈRE
libraines-Éditeurs
16, Rue Soufflot ( $V^{\bullet}$ arr.)
1902

## FAGTEURS, MOTEURS

## CONDITIONS DU PROGRIES SOCLAL

(Communication faite à la Sociète de Sociologie de Paris.)

## I

Pour préciser et déterminer, en le circonscrivant, le champ de la question, quelques définitions et distinctions nous semblent dabord nécessaires.
$1^{\circ} \mathrm{Ne}$ convient-il pas d'envisager la question en toule son ampleur en y faisant rentrer les divers aspects du développement social?
$2^{\circ}$ N'est-il pas indispensable d'introduire une distinction entre le ou les facteurs et le ou les moteurs du progrès, pour ensuite les distinguer des circonstances qui conditionnent celui-ci ou qui en modifient l'intensité ou la rapidité?

1.     - Nous croyons qu'il est préférable de ne pas circonscrire les observations dans les limites d'une recherche spéciale se rapportant uniquement au ròle de la population considérée/ quantitativement/ dans les processus de développement structural et économique des sociétés, - de les faire porter également, sinon indistinctement, sur le côté mental et moral du perfectionnement social.

C'est ainsi, pour notre part, que nous allons procéder et si, par là, nous élargissons la question telle qu'elle ressort de l'étude de M. Adolphe Coste, l'ancien et regretté président de la Société de Sociologie de Paris, publiée par la Revue Internationale de Sociologie de AoûtSeptembre 1901, on nous permettra, par contre, de la ramener à des proportions moindres que celles que lui a données certaines considérations de M. Limousin, touchant les aptitudes au progrès des différentes races humaines. L'examen comparatif, à ce point de vue, des sociétés appartenant aux trois ou quatre grandes races, exigerait, pour ètre consciencieux, des développements qui, venant s'ajouter à ceux que provoque naturellement le sujet en discussion, troubleraient peut-ètre la clarté de celle-ci sans grand profit pour la solution cherchée.

Nous prendrons donc le progrès là, où, incontestablement, il existe
et s'est produit avec une continuité multiséculaire permettant de dégager une loi d'évolution (nous employons les mots progrès et évolution comme synonymes). - Puis nous essayerons de démèler, quels en ont été les facteurs, les moteurs et les conditions de production.
2. - Ces derniers mots montrent assez que nous admettons l'utilité d'une distinction entre les termes facteur et moteur, assez souvent confundus.

Le facteur d'un phénomène, c'est la force qui détermine le phénomène, et sans laquelle, quelles que fussent les conditions favorables réalisées en fait, il ne se serait pas produit.

Prenez le molcur mécanique le mieux agencé, le plus parfait. Sans la chaleur qué. détermine la vaporisation de l'eau, ou l'étincelle électrique qui produit l'explosion d'un mélange gazeux, vous ne parviendrez pas à produire le mouvement. Le facteur, c'est bien la chaleur et non les disposilifs, plus ou moins ingénicux, obtenus par la technique industrielle.

Quant au moteur, c'est la force qui, sous l'influence du facteur, donne l'impulsion, produit directement le mouvement, pousse au résultat à obtenir. Ce sera, en l'exemple précédent, la vapeur d'eau ou les produits gazeux dont la force d'expansion est considérablement accrue par la chaleur.

Le mécanisme métallique, où s'accomplit le phénomène et qui sert à le localiser en un lieu clos de l'espace, en est simplement la condition. Il en détermine les modalités, non l'existence ni la nature propre.

## II

En la sphère des phénomènes sociaux, un examen, mème assez superficiel, montre que la plupart d'entre eux, - presque tous fau-drait-il dire, - s'accomplissent sous l'impulsion des instincts naturels de l'homme.

L'ensemble des fails économiques et des actes qui s'y rattachent ont pour propulseurs les tendances personnelles de la nature psychique de l'ètre humain (inslinct de conservation soit de l'individu, soit de l'espèce, tendance au mieux-ètre, à la domination etc.).

L'ensemble des actes politiques, de leur côté, découlent du besoin de la conservation, de l'extension, du mieux-etre collectifs.

Quant aux actions d'ordre moral (en réservant spécialement ici cette qualification à celles qui se groupent autour des trois vertus : attachement, vénération, bonté), leur source impulsive se trouve en la région altruiste de notre être moral.

Si donc, à un moment donné, une société adopte un idéal nouvean d'organisation ou de vie morale et mentale, si elle s'oriente vers un but qui lui parait plus élevé, plus noble et s'y achemine, c'est sous l'empire de la tendance au mieux-ètre que cette conversion s'effectuera, que ce mouvement se produira. Seulement le penchant moteur pourra ici être de nature mixte, égoïste et altruiste à la fois, - puisque la considération du sort des générations futures aura, dans une certaine mesure, pesé sur les volontés.

Du mouvement ainsi promu, quel aura été le vrai facteur? N'est-ce pas le travail de création et d'élaboration le plus souvent séculaire et rendu possible par la collaboration, la convergence de nombreux esprits, desséminés dans le temps comme dans l'espace? N'est-ce pas de l'intelligence humaine qu'aura surgi cet idéal élevé, ce but nouveau, proposé aux efforts collectifs des hommes et par eux agréé?

L'intelligence, l'esprit inventeur et organisateur d'idées, est le facteur réel du progrès, - et il est impossible de le méconnaître, pour peu que l'on veuille examiner, d'un peu haut, de vastes périodes d'histoire.

Quelques rapides indications à ce sujet ne seront peut-ètre pas de trop. - Le passage du fétichisme au polythéisme a exigé une opération mentale d'abstraction consistant à transporter en dehors des objets naturels la volonté dont on les supposait doués pour laisser le gouvernement des phénomènes à des puissances surnaturelles résidant au loin ; - de sorte que, pour s'élever de là au monothéisme, il a suffi de concentrer de plus en plus le nombre de ces puissances jusqu'à les réduire à une seule grande volonté gouvernant l'ensemble du cosmos. - Cette progression de l'extrème multiplicité à l'unité de direction a été l'œuvre de l'esprit, il n'y a pas de doute. Et c'est le progrès le plus décisif que, jusqu'ici, ait accompli la plus grande fraction de notre espèce, - car, à mesure que diminuait la croyance en l'intervention directe et continue de causes surnaturelles, l'esprit de l'homme, soumettant les phénomènes à l'observation, sans être influencé par la pensée des volontés fétichiques, prochaines et arbitraires, en pouvait peu à peu découvrir les lois.
Le monothéisme chrétien prend ses recrues par l'àme plutôt que par la raison. - Au début pourtant, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, il a traversé une période d'élaboration et de fixation où l'esprit avait un rüle très important. Le dugme, qui se rattache à des concepts intellectuels, ne s'est nettement dégagé et fixé qu'après discussions et controverses et ce n'est qu'a la suite de l'unification de la doctrine
que son empire s'est étendu sur les multitudes gagnées, elles, par le côté moral d'une religion qui se montrait pitoyable aux humbles, aux petits.

Toute grande rénovation sociale commence ainsi par l'action d'une élite dont les idées, les croyances, par propagation imitative, étendent de plus en plus leur influence jusqu'au jour où, une suffisante quantité d'adeptes étant ralliée, les conversions subséquentes se font plus par le cœur que par l'intellect.

Seulement comme la période d'incubation et d'éclosion à laquelle préside l'intelligence est moins étendue que celle de plein règne où le sentiment entre en jeu et fait son office, il semble que le rôle prépondérant, dans l'œuvre du progrès, appartienne à celui-ci, tandis que le vrai créateur, la force qui réellement fait et produit, c'est ce faisceau de facultés mentales désigné par le mot : intelligence.

Aujourd'hui encore, devant nous, ne se passe-t-il pas des faits qui corroborent ce que nous venons de dire?

Les foules prolétaires et l'élite morale et intellectuelle des sociétés civilisées sont travaillées dú désir d'une modification de l'état social amenant à sa suite plus de justice et de fraternité. Divers systèmes (Fourrierisme, Saint-Simonisme, etc.) ont été proposés comme devant donner satisfaction à ce desideratum. Sortis de l'intellect, ils n'ont pas résisté aux coups portés par l'intellect. Aujourd'hui deux doctrines restent en présence ; l'une qui fait beaucoup de bruit, l'autre, silencieuse, réservée et qui, sans réclame ni fracas, progresse et s'affermit continûment; ce sont le collectivisme et le positivisme.

Si le collectivisme a pu, sous certains aspects, prendre un peu de consistance et s'imposer à l'attention persistante des hommes de science et d'études, à quoi le doit-il, si ce n'est à l'œurre de son puissant théoricien?

Les objections abondent contre ce système et tel qu'il est présenté, sous le nom général de socialisme, dans les publications courantes, il semble irréalisable. Bref, les intelligences cultivées en très grand nombre résistent, - et l'idéal collectiviste reste en suspens, toujours très discuté. L'office créateur de l'intellect n'aboutissant pas, celui, plus entraînant, du sentiment ne peut se développer.

On est également, en général, réfractaire aux réformes prọposées par le positivisme qui, cependant, présente un caractère scientifique et philosophique autiement solide que le collectivisme. Il a néanmoins, sur tout le globe, d'assez nombreux adeptes fortement unis par une doctrine homogène, des croyances et des aspirations communes.

Que faudrait-il pour que son règne advìnt? Uniquement une extension plus grande de son empire intellectuel. Du triomphe de son dogme, - nous désignons par ce mot l'ensemble de principes coordonnés, sur lequel il repose - dépend l'adoption de son culte et de son régime. Ces deux derniers relèvent du cœur et de la volonté, le premier de la raison, et tout le temps que celle-ci maintient sa résistance, ceux-là restent inertes, sauf, une fois le système socialement établi, à paraître au premier plan, poussant de plus en plus vers lui les nouvelles générations converties par l'éducation et l'imitation et se livrant aux exercices Actueł̧̧, aux observances de régime, - sans trop comprendre.
Un état mental collectif où l'influence prépondérante en tous les ordres de conceptions appartiendra à la science, tel nous semble ètre le but vers lequel marchent les sociétés progressistes. L'indication nous en est donnée par l'intelligence et c'est elle, ici, le facteur réel du progrès.

Passons au progrès moral. - Nous pouvons le caractériser en le montrant comme tendant au développement, de plus en plus complet, de la nature altruiste de l'etre humain dont le dévouement volontaire après s'être étendu à la Patrie, prendra, sans se détacher de ses premiers objets, une extension encore plus large en se rapportant à l'Humanité elle-mème.
Seulement, à la question de savoir si ce progrès est indépendant du précédent, si l'homme peut s'attacher, se dévouer librement à ce qu'il ne connait pas, à un etre dont il n'aurait pas une représentation suffisamment nette et distincte, on est forcé de répondre négativement.

Or, pour ce qui est de ces ètres collectifs, de nature composée et qui, quoique profondément réels, restent pourtant en dehors de notre perception concrète, il est bien certain que la révélation et la notion n'en résulteront pour nous que d'un travail méditatif de l'esprit. - La solidarité et la continuité humaines aussi bien que patriotiques ne se perçoivent que par l'intellect et c'est d'elles que résulte la profonde et forte existence de l'humanité et des nations qui la composent. Combien peu nombreux sont ceux qui, de plein consentement, allégrement, remplissent leurs devoirs civiques et envers lesquels les coercitions inévitables du milieu social deviennent, à cet égard, superflues! L'intelligence, - nous voulons dire l'instruction scientitique philosophiquement, sociologiquement donnée, - n'a pas encore, sous ce rapport, accompli une œuvre suffisamment efficace.
$1 l$ nous reste à considérer le progrès dans l'ordre de l'action. - On ne fera pas difficulté de convenir, pensons-nous, que le but, ici, est l'exploitation et la modification de plus en plus rationnelles des forces et lois naturelles de notre planète pour les adapter aux besoins physiques, moraux, intellectuels sans cesse crōissants de l'homme et des sociétés.

Cette appropriation ne se fera d'une façon réellement rationnelle qu'à la suite de l'établissement d'un régime de paix, de bonne entente et de concours internationaux. L'appui de la science, indispensable dans le passé, pour la découverte et l'utilisation des procédés techniques que nécessite une telle entreprise, le deviendra encore plus dans l'avenir. Elle seule peut conduire a la coordination des efforts et des méthodes d'exécution.

Le caractère pacifique et harmonique du régime, qui relève du perfectionnement moral des sociélés, apparaitra peut-ètre à beaucoup comme plus indépendant du propre perfectionnement et de l'extension de la science dont bien peu, jusqu'ici, se plaisent à envisager l'efficacité morale. Il n'est cependant pas téméraire d'espérer que plus les diverses fractions nationales de notre espèce se sauront et se sentiront solidaires, - notion et sentiment que la science sociologique contribuerofot grandement à leur inculquer, -plus elles répugneront à entrer en luttes violentes les unes contre les autres. - Que demain la majorité des esprits d'un peuple parvienne ì comprendre quel est le rôle utile d'un autre peuple en l'œuvre commune de la civilisation, quel a été dans le passé son apport à cette œuvre, quelle lacune causerait son effondrement, et le respect pour l'existence et les attributs de l'existence indépendante de ce peuple grandira dans les ames, à ce point que les attentats internationaux, si de teiles dispositions psychiques viennent à se généraliser, soulèveront une clameur d'indignation telle qu'ils ne tarderont pas à provoquer l'organisation d'une force collective mondiale capable de les réprimer comme aujourd'hui, en chaque peuple, la force organisée de l'État réprime les altentats contre la liberté, les biens, ou l'existence des individus. - Une modification profonde, suffisamment étendue, de la mentalité humaine dans le sens scientifique, entraînerait des conséquences bienfaisantes considérables dans l'organisation, le fonctionnement, les relations réciproques des États, - et l'œuvre de pacification, à laquelle se dévouent tant de nobles volontés, affiliées aux sociétés de paix, avancerait d'un grand pas par le seul avénement d'une sociologie et d'une morale scientifiques, acceptées du plus grand nombre.

Abordant maintenant la question de la population, envisagée soit quant à son quantum absolu, soil quant à sa densité totale ou urbaine, nous placerons cet élément au nombre des modificateurs du progrès, lesquels, sans pouvoir en changer la nature ou le but (but relatif, bien entendu, car nous ne savons pas si le perfectionnement continu de notre espèce n'aboutira pas à une transformation presque complète par la prédominance prononcée du moral sur le physique) influent sur son intensité, sa rapidité.
Les hommes tendant au mieux-ètre, leurs facultés inventives s'aiguisent, se perfectionnent par un exercice plus continu, plus tendu à mesure que les obstacles surgissent devant eux. Or, l'augmentation du nombre et surtout de la densité d'une population rend la concurrence plus apre, en mème temps que par les communications - et, par suite, les tentations et les imitations - plus fréquentes, les goùts, les besoins se développent et s'affinent. Elle équivaut done à un accroissement d'obstacles stimulants. Le redoublement d'efforts qui en résulte devient une cause d'accélération du progrès scientifique et, conséquemment, du progrès industriel.
Il en peut directement découler aussi, - quoique à un moindre degré - une plus grande vitesse du progrès moral par cette raison que plus une société est dense, plus le travail social s'y diversifie et s'y divise; et cette division plus accentuée du travail entraine comme conséquence, ainsi que l'a très bien montré M. Durkheim, un accroissement de la solidarité sociale, laquelle mieux perçue, parce que plus fortement sentie, se transformera plus aisément en idée commune, puis, subséquemment, en sentiment collectif de solidarité, - d'où, naturellement, progrès dans la moralité publique.
La quantité et, plus spécialement, la densité d'une population nous apparaissent donc d'abord comme conditions du phénomène dynamique de progression sociale, ensuite comme facteur accessoire venant accélérer l'accomplissement du phénomène. - C'est un facteur de modificabilité plutôt qu'un facteur primordial du progrès envisagé en lui-mème.

Aussi bien n'est-ce pas ainsi que l'entendait M. Coste, puisque la cause réelle à quoi il rapporte l'évolution des sociétés, c'est moins, il semble, la concentration urbaine de la population, que ce qu'il appelle
" la tradition croisée », favorisée, suivant lui, par cette concentration. Ces espèces d'interférences par renforcement et combinaison des courants d'imitation d'où résultent les inventions nouvelles sont facilitées, on le conçoit sans effort, dans les sociétés fortement agglomérées. Elles y deviennent plus fécondes aussi, ajoute M. Coste, par l'effet d'une sorte de croisement psychique. - Cette croyance le rattache, chaque chose étant ramenée à son plan, à la thèse qui fait dépendre, en premier lieu, les processus de développement social de l'action inventive de l'intelligence.

La théorie de la modificabilité sociale a été établie par Auguste Comte au chapitre final du tome II du Système de Politique Positive.

Il range sous quatre chefs les causes susceptibles d'intervenir pour modifier l'évolution en ses circonstances secondaires notamment en son degré de vitesse. - Ce sont les influences : $1^{\circ}$ d'ordre cosmique et physico-chimiques (celies-ci comprenant les influences telluriques); $2^{\circ}$ d'ordre biologique; $3^{\circ}$ d'ordre sociologique; $4^{\circ}$ d'ordre individuel.

Les premières proviennent du milieu tellurique et interplanétaire, et il a été déjà proposé à la Société de Sociologie de les ètudier distinctement. Les deuxièmes dépendent de la constitution organique de l'homme et c'est à elles que se doivent rattacher les considérations tenant à la race envisagée biologiquement. Les troisièmes résultent du fonctionnement de la société elle-mème ou de la réaction sur son développement du mouvement des autres groupes sociaux. Enfin les influences exercées sporadiquement par certaines individualités exceptionnelles donnent lieu au quatrième groupe et naturellement, c'est ici qu'intervient l'étude de l'élément démographique.

Nous nous résumons : La civilisation, le progrès humain comme le prugrès social, traverse différentes phases pendant lesquelles les moteurs (il y en a plusicurs) du mouvement sont les tendances naturelles de l'homme qui le portent vers soi-même (égoïsme) ou vers autrui (altruisme), tendances qui se retrouvent en ces grands ètres composés que sont les sociétés organisées.

Pour passer d'une phase à l'autre et s'élever d'un degré vers la perfection morale ou pratique, l'intervention de l'intelligence est indispensable. Elle crée et-propose aux hommes un nouvel idéal qui, une fois compris et par eux adopté, parvient à se réaliser sous l'impulsion

des sentiments qu'il leur inspire. - Et ce mouvement en avant est plus ou moins accéléré, plus ou moins retardé suivant des circonstances soit de milieu, soit de race, soit morales ou sociales, lesquels constituent des facteurs conditionnels ou modificateurs du progrès.

Nous consignerons brièvement, en terminant, quelques indications historiques. - Pascal, on le sait, s'est surtout référé à l'ordre des faits intellectuels, scientifiques, quand il a formulé sa fameuse comparaison entre le genre humain et un seul homme qui, toujours s'instruisant, toujours subsisterait. - Turgot, à ce que l'on rapporte, aurait entrevu, sans pourtant la formuler, la loi des trois états, aperçue aussi, plus tard, par Burdin. - Montesquieu a recherché le ressort des gouvernements dans la nature morale de leurs membres et des gouvernés; c'est l'honneur, la vertu, la crainte qu'il leur donne pour principes. -- Condorcet - qu'Auguste Comte appelle son précurseur immédiat, - lorsqu'il a voulu retracer un tableau de la progression humaine, a intitulé son œuvre, ou du moins les portions qui nous sont parvenues de son œuvre, «Esquisse d'un tableau, - Fragments d'un tableau des progrès de l'esprit humain. » Cet ourrage cependant ne néglige pas les autres aspects du développement. Seulement l'auteur pensait qu'il y a un côté perfectible de l'homme et des sociétés auquel les autres sont subordonnés et que c'est le côté mental.

Vient ensuite le vrai créateur de la sociologie, Auguste Comte, qui dégage nettement, puis formule la loi des trois états simultanés et successifs à la fois de l'esprit humain, - successifs en ce qui concerne chaque ordre de conceptions en s'élevant des plus simples aux plus complexes, du calcul à la sociologie; simultanés en les considérant tous ensemble, tel esprit affranchi de la métaphysique tant qu'il demeure dans les sphères scientifiques définitivement soumises à la positivité pouvant en reprendre le joug dès qu'il s'aventure en la région des spéculations sociologiques et morales. - Cette grande loi domine toute le développement mental de notre espèce et le penseur en fait la clef de voutte de la sociologie. Il décrit les deux autres progressions, la progression morale et la progression pratique sans y attacher cependant la mème importance doctrinale qu'à la première. En indiquant la corrélation existant entre les trois, il nous permet d'exprimer nettement un rapport de causation en disant que l'état pacifique et industriel de mème que le dévouement à l'humanité résulteront nécessairement de l'accession d'un nombre suffisamment considérable d'intelligences à une sociologie et à une morale positives.

Nous sommes encore assez loin, reconnaissons-le, du moment où
cette heure d'apaisement, de désarmement et de convergence des efforts producteurs sonnera pour les sociétés. L'enseignement du maitre, dont nous invoquons ici le nom et l'autorité, est encore contesté en bien des milieux intellectuels et scientifiques. On rend hommage à sa force mentale géniale, sans se dispenser pour cela d'écarter ses idées ct mème ses démonstrations, - chacun élevant la prétention de refaire la sociologie à sa façon. Force est donc à ceux que ses œuvres ont instruits et éduqués de lui témoigner, en chaque circonstance propice, une juste reconnaissance pour les hauts services par lui rendus à la cause du progrès. Les géomètres et les astronomes ne ramènent pas sans cesse en leurs écrits ou discours les noms illustres de Descartes et de Newton, nous le savons. C'est que ces maitres sont consacrés et les principes qu'ils ont découverts définitivement incorporés à la science. Il n'en est pas encore ainsi, sinon pour la personne, du moins pour l'œuvre sociologique de Comte. Il n'est donc pas superflu de continuer les efforts tendant à procurer à cette œuvie la consécration, la force réelle d'autorité que beaucoup persistent à lui refuser.
Rappelons que H. Spencer choisit le sentiment comme facteur de l'évolution sociale, et qu'il fait soigneusement ressortir son opposition surr ce point avec Comte. En introduisant, comme nous l'avons plus haut tenté, une distinction entre le facteur et le moteur d'un phénomène dynamique, on conciliera les deux penseurs, et en même temps Comte avec lui-mème, puisqu'aussi bien, en ses dernières cuvres, il donne un rôle prépondérant au sentiment. C'est qu'il y considérait un état adulte de l'humanité et où, le passage de la métaphysique à l'état positif s'étant effectué sous l'égide de l'intelligence, celle-ci s'effacerait devant le cœur, dont elle deviendrait le ministre éclairé et digne. Observons, enfin, que mème en remplissant son office de créateur, d'initiateur, l'esprit peut travailler sous l'inspiration directe de la sociabilité, d'un haut sentiment de bienveillance et de fraternité. Seulement ce concours, cette collaboration de la force intellectuelle et de l'altruisme ayant lieu chez une seule personne, le fait en reçoit et présente un caractère moral et individuel qui le soustrait à la sphère propre de la sociologie.

